



Le petit journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



AUVILLAR

30 & 31 JUILLET 2016

Rencontre des Métiers d'Art



50
artisans
d'art expo-
seront et ani-
meront des
démonstrations
de leurs savoir-faire
dans le cœur histo-
rique d'Auvillar (Tarn &
Garonne), classé parmi les
plus beaux villages de France.

L'Édito

En ce printemps déjà installé qui annonce de multiples activités dans notre village, je voudrais, au nom de l'ensemble du conseil municipal, renouveler notre reconnaissance à tous les bénévoles qui s'investissent et qui poursuivent cet engagement associatif tout au long de l'année.

Je souhaite faire des remerciements tout particuliers et appuyés à l'équipe de l'Office de Tourisme d'Auvillar, à ses deux dernières présidentes Martine POTTIER et Annick SARRAUT. En effet, suite à la prise de la compétence «Tourisme» par la Communauté de Communes des Deux Rives, l'association actuelle va évoluer vers d'autres projets. Merci donc pour tout ce très beau travail accompli depuis de longues années et pour votre participation au rayonnement d'AUVILLAR.

Bienvenue à Abdel HOCINE et son équipe qui viennent de reprendre le flambeau du café-brasserie «Alta Villa». Nous leur souhaitons pleine réussite pour faire vivre ce lieu essentiel dans un village.

Bienvenue aussi à Nathaly BISARD et Thibault TURLURE qui viennent d'ouvrir une nouvelle galerie d'art-salon de thé, Rue de l'Horloge : AUVILLART- ESPACE 213.

Un point des travaux :

Les travaux des boulevards de la Papayette, de Pintois et de la Porte de Lectoure avancent suivant le planning prévu. Le chantier devrait se terminer en juillet. Le résultat récompensera sans nul doute les efforts et la patience de chacun. Ce secteur avait bien besoin d'être réhabilité.

Office de Tourisme Intercommunal: L'ordre de service est donné ; premier coup de pioche au mois de mai. La rénovation de l'ancien couvent, la rénovation de la voirie et des espaces verts allant du porche de la chapelle à la Place du Château, vont permettre à tous de se réapproprier ce quartier.

Eglise Saint-Pierre : La commune a obtenu la confirmation des subventions demandées. Nous allons donc pouvoir lancer les travaux de la tranche 2 de rénovation intérieure en fin d'année.

PLUI : En décembre 2015, l'assemblée communautaire a voté le principe de la mise en place du PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal). Ce document d'urbanisme qui est à bâtir collectivement, viendra à l'horizon 2020 se substituer aux PLU communaux et définir les aménagements futurs de nos territoires.

Label «Plus beaux villages de France». Suite à la visite des experts de la commission qualité, AUVILLAR conserve son label PBVF. Merci à tous pour vos efforts de fleurissement et de mise en valeur du patrimoine.

Nous poursuivrons en 2016 les investissements dans le secteur de la maîtrise de l'énergie. Nous remplacerons au fur et à mesure certains supports d'éclairage public qui ne sont plus aux normes.

Fibre optique : La mise en place du SDAN (Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique) est effective. Sa mission à terme est de desservir l'ensemble du département en très haut débit. C'est une nécessité allant de pair avec de multiples opportunités économiques. Nous restons très mobilisés sur ce dossier qui est une priorité pour vos élus. Au vu de notre niveau d'avancement en équipement de réseaux suite aux différents travaux de voiries réalisés ces dernières années, nous sommes inscrits au niveau départemental dans les communes prioritaires en terme d'accession au très haut débit.

Côté finances :

Le budget 2016 se caractérise par une stabilité des taux d'imposition, votée à l'unanimité par le conseil municipal (taux inchangés depuis 2007). Afin de poursuivre nos investissements, principalement les travaux de voirie du boulevard de la Papayette, du boulevard de Pintois et de la Porte de Lectoure, nous avons eu recours à un emprunt de 150 000 €. Celui-ci est rendu possible par la baisse importante de notre endettement communal. Comme je l'ai déjà évoqué, la baisse des dotations de l'État aux collectivités va se poursuivre pour les budgets 2016 et 2017 ! La baisse de moyens doit nous rendre plus intelligents, plus raisonnables, car elle nous oblige à faire des choix, à optimiser, à être créatifs et précurseurs. Fort heureusement, tout n'est pas que « gros sous » et l'urgence de trouver (ou de revenir) à de nouveaux modes de fonctionnement remet au goût du jour le collectif, le solidaire, le citoyen impliqué dans son cadre de vie.

J'en profite pour remercier les présidents d'associations qui ont fait preuve d'esprit de responsabilité dans leur demande de subvention 2016, suite à la réunion organisée en mairie avec les élus le 12 février. L'objectif était d'échanger tous ensemble sur l'optimisation des besoins de financements de nos associations en fonction des projets, et d'arbitrer collectivement l'affectation des fonds. Le total des subventions atteint cette année le montant de 32 400 €, soit une baisse de 15 % équivalent à 6 000 € par rapport à 2015. Merci à tous. Voilà en quelques mots les orientations 2016, sachez que nous restons tous mobilisés afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie à Auvillar. Nous restons à votre écoute.

Enfin, en tant que maire, je veux remercier le personnel communal et l'équipe d'élus qui m'entourent sans qui rien ne serait possible. Jean-Maurice ABEILLÉ a fait valoir ses droits à la retraite après dix années au service de notre commune. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour cette retraite bien méritée.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent été 2016.



Olivier RENAUD
Maire d'Auvillar

Sommaire

- Édito p.2
- Séances du conseil municipal p.4
- L'école p. 7
- Les Associations p.11
- C'est la vie p.16
- Comprimé d'iode p.17
- Journée diabète p.18

Création-Réalisation :
Castel'Impression

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations

Délibérations du conseil municipal

Les comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

18 FÉVRIER 2016

Absents excusés :

*Monsieur Laurent COSTARRAMOUNE a donné procuration à Madame Isabelle GELDHOFF
Monsieur Michel DELRIEU*

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS CUI-CAE :

La commune compte 4 agents en contrats CAE-CUI, à savoir :

• Henri BOUBÉES

Agent chargé de l'entretien de la voirie

• Dominique LANDRY

Agent chargé de l'accueil à l'Office du Tourisme

• Myriam BONNET

Agent chargé de l'entretien de la salle des fêtes, de l'aide au repas à la cantine et de la garderie

• Isabelle SOUSA

Agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux (mairie/musées/OT/gîte)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer pour ces agents et pour une nouvelle période de douze mois, les conventions avec l'Etat et les contrats de travail à durée déterminée.

PRÊTS SOUSCRITS AUPRÈS DE LA BANQUE POPULAIRE - REMBOURSEMENT ANTICIPÉ :

La Banque Populaire a été contactée afin d'engager les démarches pour le remboursement par anticipation de deux prêts.

Le décompte des engagements de la commune au 30/06/2016 est le suivant :

Prêt n° 07039257

Capital restant dû à la date du décompte : 73 240.46 €

Intérêts dus entre le 15/06/2016 et le 30/06/2016 : 128.48 €

Indemnité de remboursement anticipé : 2 929.93 €

S/TOTAL : 76 298.87 €

Prêt n° 07039259

Capital restant dû à la date du décompte : 51 369.13 €

Intérêts dus entre le 27/04/2016 et le 30/06/2016 : 384.47 €

Indemnité de remboursement anticipé : 2 054.76 €

S/TOTAL : 53 808.36 €

TOTAL : 130 107.23 €

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise monsieur le maire à réaliser l'opération de remboursement anticipé au 30 juin 2016.

DROITS DE PLACE 2016 POUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES - BROCANTE/POTIERS/RENCONTRE DES METIERS D'ART :

1. BROCANTE :

Emplacement couvert : 65 €

Emplacement extérieur : 50 €

2. RENCONTRE DES METIERS d'ART :

Emplacement : 30 €

3. LE MARCHÉ POTIER :

Droit d'inscription - forfait : 125 €

Repas supplémentaire samedi midi et dimanche midi : 10 €

Repas supplémentaire samedi soir : 20 €

RESTAURATION DE LA TOILE «SAINT ÉVÊQUE ET SAINT LOUIS» ÉGLISE SAINT PIERRE :

L'église Saint Pierre abrite un tableau daté du XVII^e siècle, inscrit au titre des Monuments Historiques. Cette œuvre représente Saint Louis tenant les reliques de la passion, accompagné d'un Saint Evêque.

Le projet d'intervention est de procéder à une restauration complète de l'œuvre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'atelier ŒUVRE ET MAÎTRE de Magali CHAILLAN, estimée à :

- Tranche 1 : Dépose mise en conservation et restauration des supports – 12 810 €

- Tranche 2 : Retouches et repose - 8 000 €

La part résiduelle à la charge de la commune après déduction des subventions est estimée à 1 922 € (tranche 1).

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT BOULEVARDS PINTOIS/PAYETTE - RÉSEAUX :

Les travaux liés aux réseaux à réaliser Boulevards Pintois Payette ont été évalués à :

- Eclairage public : 1 876 € HT

- Fibre optique : 28 140 € HT

- Eau : 15 776 € HT

TOTAL : 45 792 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet présenté. La part résiduelle à la charge de la commune, après déduction des subventions, s'élève à 27 475 € HT.

ÉGLISE – CRÉATION D'UNE DEUXIÈME ISSUE DE SECOURS – DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Lors de la visite de sécurité du 24 octobre 2012 la commission intercommunale de sécurité a relevé que l'église Saint Pierre ne possédait qu'une seule issue de secours, l'entrée principale, et a émis un avis défavorable à la poursuite des activités.

En accord avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur le Lieutenant ESPEOUT, représentant le SDIS, il a été décidé de créer au plus vite une deuxième issue de secours indépendante de la principale, au niveau de la deuxième travée du collatéral sud débouchant sur l'extérieur, côté cimetière. (Derrière l'autel)

Le passage existe, il doit être amélioré par une adaptation du retable.

Le montant des travaux est estimé à 8 022 € HT.

La part résiduelle à la charge de la commune, déduction faite des subventions de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes, est estimée à 1 404 €.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIRIE DES COMMUNES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

A ce jour la compétence voirie exercée par la communauté de communes concerne uniquement la bande de roulement et non l'ensemble de l'emprise du domaine public routier.

Cette anomalie a été relevée par la chambre régionale des comptes qui demande à ce que la compétence soit pleine et entière.

La Communauté des Communes des Deux Rives a donc décidé de compléter ses compétences statutaires en transformant ses statuts.

Le Conseil Municipal à la majorité (abstention de M. Laurent COSTARRAMOUNE) adopte ces modifications.

11 AVRIL 2016

BUDGET 2016

Après avoir débattu avec le conseil des grandes orientations budgétaires, le budget 2016 établi en collaboration avec la commission « finances » a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016.

Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 1 078 985 € pour la section de fonctionnement et 2 263 785 € pour la section d'investissement.

Il préserve un niveau d'épargne suffisant ce qui permet de consacrer des recettes de fonctionnement au financement des investissements du village.

Les charges à caractère général sont maîtrisées.

La fiscalité est stable, il n'a pas été prévu d'augmentation des taux des différents impôts.

Le budget 2016 prévoit :

Les recettes de fonctionnement :

- Une baisse des dotations forfaitaires de fonctionnement qui avait d'ailleurs été annoncée par les pouvoirs publics.
- Une stabilisation des autres recettes

Les dépenses de fonctionnement :

- Une maîtrise des charges à caractère général tout en maintenant un service public de qualité.
- Une attribution des subventions aux structures associatives selon des critères objectifs accompagnée d'un souhait de modération dans les demandes individuelles.

Les dépenses d'investissement :

- Des dépenses pour la rénovation de la voirie (travaux Papayette/Pintois/Porte de Lecture) et pour la restauration du patrimoine (Eglise - restauration de la Nef)
- La poursuite des équipements des réseaux en vue de la réception de la fibre optique

- La poursuite de l'entretien et du renouvellement de l'éclairage public.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

1167° SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DE VALENCE-AUVILLAR	90 €
A.C.C.A.	1 500 €
A.L.C. OC	220 €
AAPPMA LA GAULE AUVILLARISE	400 €
AMIS DE GREZAS	- €
AMIS DE LA MEDIATHEQUE DE 82	100 €
AMIS DU VIEIL AUVILLAR	2 000 €
ANCIENS COMBATTANTS EX INVISIBLES MIDI PYRENEES	50 €
ASCEAU	200 €
ASS.CLIMATOLOGIQUE DE LA MOYENNE GARONNE	100 €
AUVILLAR EN FÊTE	4 000 €
CLUB DE L'AGE D'OR	1 200 €
CLUB INFORMATIQUE ADEMIR	800 €
CROIX ROUGE AUVILLAR-VALENCE	700 €
DE LA GARONNE A L'OUST	0 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100 €
FEDERATION NAT.ANDRE MAGINOT (FNAM Auvillar/valence)	150 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS FNACA	75 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	450 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE -YOGA	600 €
HALLE AUX GRAINS	500 €
LES AMIS DES CHATS	0 €
OCCE COOP SCOLAIRE MATERNELLE	2 000 €
OCCE 82 - COOP.SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500 €
CITE EN SCENES	5 000 €
PACT ARIM	0 €
PARENTS D'ELEVES	0 €
PIEGEURS AGREES	50 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €
RETRAITES AGRICOLES	0 €
SAINT NOÉ	5 700 €
SECOURS POPULAIRE	400 €
SFA	1 400 €
SOINS PALIATIFS	100 €
SQUASH	500 €
STE CANINE AUVILLARISE	500 €
SYNDICAT DES VINS DES COTES DU BRULHOIS	100 €
USA FOOTBALL	0 €
VOIR ENSEMBLE	50 €
VCCA	0 €
ATELIER DES DEUX RIVES	400 €
	32 435 €

Groupement départemental pour l'achat d'électricité

QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

L'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie a été engagée dès 1996, avec l'adoption d'une première directive européenne concernant l'électricité. Depuis le 1^{er} juillet 2007 les marchés de fourniture d'électricité et du gaz sont ouverts à la concurrence pour l'ensemble des clients.

L'ACCORD CADRE

Dans ce contexte, le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE) auquel adhère l'ensemble des 195 communes du département et qui est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité en Tarn-et-Garonne, a proposé en 2014 aux communes membres d'organiser un groupement de commandes pour l'achat d'électricité afin d'obtenir des prix compétitifs et une offre de services associés de qualité.

Le Conseil Municipal a décidé dans sa séance du 26 mai 2015 de participer à ce groupement d'achat. L'accord cadre relatif aux sites, bâtiments et éclairages publics d'une puissance inférieure à 36 Kva a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du SDE du 10 mars 2016 à Direct Energie. Le début de l'exécution du marché est fixé au 1^{er} mai 2016 .

Au niveau départemental, 130 communes et Communautés de Communes ont adhéré ce qui représente un volume annuel d'électricité de 16,9 GWh (16,9 millions de KWh). Le gain global pour l'ensemble du volume de fourniture est évalué à -18,9 % par rapport au tarif historique d'EDF.

Trois fournisseurs ont répondu à l'appel d'offre : EDF, Engie (ex GDF) et Direct Energie.

Le marché offre la possibilité de déterminer la part des consommations d'électricité d'origine renouvelable. Ainsi Auvillar a choisi d'acheter 50 % d'électricité d'origine renouvelable. Le surcoût est très modique, cela devrait représenter environ 50 € sur une année.

Par ce changement de fournisseur d'électricité la municipalité vise, à réduire de manière substantielle la facture d'électricité de la commune qui se monte en année pleine à environ 66000 € ainsi que de bénéficier des services prévus au contrat, notamment par l'accès gratuit aux services de suivi de consommation.

Par ailleurs, la municipalité en 2015, a mis en chantier la rénovation de l'éclairage public, en remplaçant les cellules photoélectriques de commande par des horloges astronomiques. Cela permet de réduire les temps d'éclairage d'au moins 20 % .

En 2016, 10 000 € sont prévus au budget d'investissement pour lancer le remplacement des ballons fluorescents (Poutantan, Chemin Neuf, Moines) par des luminaires à LED très économes en consommation. Nous bénéficierons ainsi pleinement de la politique d'aide aux investissements d'éclairage public versée par le SDE.

| Les Brèves

AUVILLAR À LA TÉLÉVISION NÉERLANDAISE, EN DIRECT !

Le 7 juillet prochain, le tour de France cycliste fait escale à Montauban.

A cette occasion, une équipe de la télévision publique néerlandaise retransmettra une émission en direct depuis la place de la halle d'Auvillar en fin de soirée.

Une belle promotion pour notre cité !

Il va sans dire qu'à cette occasion, la circulation sur la place, ainsi que le stationnement des véhicules se-

ront interdits.

Un arrêté municipal précisera les conditions de circulation pour cette journée.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Depuis le 1^{er} mars 2016 les heures d'ouverture du secrétariat de mairie au public sont les suivantes :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

| L'école

Cantine d'Auvillar : Gestion des tickets

Toutes les cinq semaines les repas sont commandés par Madame Carla REBEL à la cuisine communautaire, en fonction du nombre d'inscriptions reçues.

Afin de permettre une prévision correcte des repas, les parents devront retourner, au plus tard à la date indiquée sur les fiches de réservation, le nombre de repas ainsi que les tickets.

Le non retour de la fiche de réservation et des tickets à la date indiquée entraînera donc l'impossibilité d'accueillir votre enfant à la cantine.

Le remboursement des frais de cantine ne pourra intervenir que dans le cas d'absence pour cause de maladie. Le repas reste dû pour le premier et deuxième jour d'absence. Les autres jours seront facturés s'ils n'ont pas fait l'objet d'une annulation préalable auprès de Madame Carla REBEL au numéro de téléphone suivant : 05-63-32-45-36.

Tout repas qui ne pourra être décommandé dans le délai imparti (2 jours) sera obligatoirement facturé.

A compter de la rentrée scolaire 2015/2016 le prix du repas a été fixé à 2,25 €, soit 45 € le carnet de 20 tickets.

DÉROULEMENT DES REPAS :

1) Chaque enfant déjeunant à la cantine pourra avoir une serviette de table marquée à son nom qui sera renouvelée par les parents chaque semaine.

2) Le rôle des agents

- Les agents veillent au bon déroulement des repas.
- Ils veillent à ce que les enfants aient une attitude et une tenue correctes.
- Ils s'emploient à créer un climat serein et familial

avec les enfants.

- Les agents apportent une aide occasionnelle aux plus petits. Pour les enfants de maternelle cette assistance est de règle.

- Les agents incitent les enfants à manger ou goûter un plat nouveau.

Les enfants doivent :

- Respecter les agents et tenir compte de leurs remarques voire de leurs réprimandes.

- Respecter les autres élèves.

- Être polis envers tout le monde. Ne pas insulter.

- Respecter les locaux et le matériel (ne pas tordre les couverts ou coller des chewing gum sous les tables, etc...).

- Ne rien prendre et ne rien mettre dans l'assiette des autres ni dans le pot à eau.

- Ne pas jouer avec la nourriture.

Les comportements portant préjudice à la bonne marche du restaurant scolaire, les écarts de langage volontaires et répétés feront l'objet de petites sanctions (changement de table, mise à l'écart momentanée).

Les enfants pour lesquels les petites sanctions resteront sans effet et qui par leur attitude ou leur indiscipline répétée troubleront le bon fonctionnement de la période de restauration scolaire seront signalés par écrit par les agents à Monsieur le Maire.

Ils feront l'objet :

- De remarques verbales aux parents.

- D'un avertissement écrit adressé aux parents si le comportement de l'enfant ne s'améliore pas.

- D'une exclusion temporaire en cas de récidive.

L'école

Les écoles ouvraient leurs portes...

Dans le cadre de la semaine "Entrez c'est ouvert" initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale les écoles d'Auvillar ont accueilli du 4 au 8 Avril au sein des bâtiments de "drôles d'écoliers".

A l'école maternelle il a été proposé un petit déjeuner commun aux élèves, parents et enseignants suivi d'une randonnée dans les rues d'Auvillar. Ce fut aussi l'occasion pour les enfants de découvrir le métier / passion d'une maman qui confectionne des poupées et des vêtements.

A l'école élémentaire, les parents disponibles ont pu accompagner leurs enfants au cross de Valence d'Agen. Mme Carona, pour clore son atelier sur les Azulejos, a présenté un exposé et remis aux jeunes faïenciers leurs productions. Ce moment de découverte leur a permis d'apprécier le travail rendu après cuisson et d'évaluer sans concession leurs créations. Nombreux sont ceux qui ont émis le souhait de pouvoir se réinscrire à cet atelier afin d'améliorer leurs coups de pinceau.

Enfin, divers propriétaires ont emmené dans la cour de

l'école leurs animaux. Veau, cheval, tortue, perruches ont posé au milieu de la cour aiguisant la curiosité des élèves qui n'étaient pas avares de questions.

Cette semaine a donc permis à tous d'aller à la rencontre de l'autre qu'il ait des jambes, des pattes ou des ailes.



Plus beaux villages de France

Confirmation de classement d'Auvillar avec réserves

La Commission Qualité des Plus beaux Villages de France (PBVF) a rendu son verdict le 23 juin 2015 : Confirmation du classement assorti toutefois de réserves.

Auvillar a été classé pour la première fois le 5 novembre 1994. Depuis lors, nous n'avons pas été expertisé, ce qui fut fait le 11 mai 2015.

Dans le courrier joint au compte rendu d'expertise, *«La commission reconnaît unanimement les efforts consentis par la municipalité et ses partenaires pour protéger et mettre en valeur le bourg historique d'Auvillar depuis son classement.*

Néanmoins c'est avec la même unanimité que les membres de ladite commission ont identifié la persistance et/ou l'apparition de plusieurs handicaps, risques et faiblesses et qu'ils souhaitent par leur décision de maintien du classement avec réserve inviter la commune à poursuivre ses efforts avec exigence ».

Les réserves développées dans le rapport d'expertise portent sur :

- La persistance et le développement d'erreurs d'interventions sur le bâti au sein de la rue de la Sauvetat, ainsi que dans le quartier du port ;
- La forte présence au sein de différents espaces publics d'éléments d'aménagement relevant du registre routier (bordures ciment, bitumage) ;
- La qualité moyenne des entrées du bourg par les routes de Valence, de Castel et de Bardigues.

Nous tenons à la disposition du public, l'ensemble du dossier d'expertise pour consultation dans les locaux de la mairie.



Nos jeunes ont du talent

NOS JEUNES AUVILLARAIS EN VEULENT !!

Trois jeunes Auvillaraïses font preuve de volonté, de passion, d'abnégation et d'amour du travail bien fait. Ils méritent que nous prenions un peu de temps pour parler d'eux.

Tout d'abord, Adrien PORA qui après avoir suivi un cursus de formation de cuisine au lycée du Sacré Cœur de Saint Chély d'Apcher (mention complémentaire dessert de restaurant à l'assiette), s'est vu proposer un stage dans la prestigieuse maison Paul BOCUSE à Collonges Au Mont d'Or près de Lyon !



Gageons qu'il saura profiter de ce stage pour peaufiner son apprentissage et nous proposer dans quelques années sa cuisine à Auvillar !

Ensuite, deux gaillards avec qui il vaut mieux être copain, tant leurs mensurations commencent à être impressionnantes !

Gauthier MARAVAT, le plus jeune des deux, doit dépasser sous la toise Loïc HOCQUET d'un an son aîné, de quelques centimètres.

Tous deux sont pensionnaires du pôle espoirs de la Fédération Française de Rugby à Talence. Tous deux sont licenciés au Sporting Union Agenais .

Gauthier, né en 2000 fait, excusez du peu, partie des 50 meilleurs joueurs français de la catégorie des moins de 16 ans. Il a débuté le rugby à 13 ans à l'Avenir Valencien. En deux ans, il a donc gravi bien des échelons dans la hiérarchie nationale. Où s'arrêtera t il ?

Cette saison, il a rencontré avec la sélection Française l'Italie deux fois et l'Ecosse. Il est, cerise sur le gâteau,

le capitaine de la sélection tricolore. Il joue deuxième ou troisième ligne.

Loïc est né en 1999, il est parmi les 26 meilleurs joueurs français des moins de 17 ans ! Cette saison, il a rencontré l'Italie et l'Irlande. Il a dû déclarer forfait contre l'Angleterre, à cause d'un petit pépin physique. Loïc est déjà un «ancien» dans la pratique de son sport, car il a débuté à 4 ans à l'Avenir Valencien, comme son copain. Son poste de prédilection est troisième ligne centre.

Voilà deux jeunes sportifs bien dans leur peau et qui ne ménagent pas leurs efforts tant dans l'apprentissage du rugby que dans leurs études, au vu du programme type journalier qui leur est imposé, avec 5 heures de cours et 5 heures d'entraînement.

Leur meilleur souvenir ? C'est à chaque match d'endosser la tunique marquée du coq !



Et si on faisait un rêve ?

En 2023, nos deux compères rugbyemen gagnent la coupe du monde de rugby avec la France et viennent fêter le Trophée Webb Ellis à Auvillar dans le restaurant qu'Adrien aura ouvert !!

Pas mal non ?!

Les Associations

FAÏENCE D'AUVILLAR

L'histoire de la faïence auvillaraise s'enrichit grâce aux travaux à Papayette et Pintois

Début 19^{ème} siècle, quatre fabriques sont présentes à Papayette et Pintois mais, bien avant, d'autres fabricants venaient faire des trous au milieu des boulevards pour en extraire l'argile de très belle qualité. Ils comblaient ensuite ces trous avec les faïences cassées sorties des fours. Les habitants du quartier jetaient également leur vaisselle brisée au milieu de la route. Plus de 200 ans après, grâce à ces importants travaux de voirie, ce sont ces tessons de faïences qui sont mis au jour.



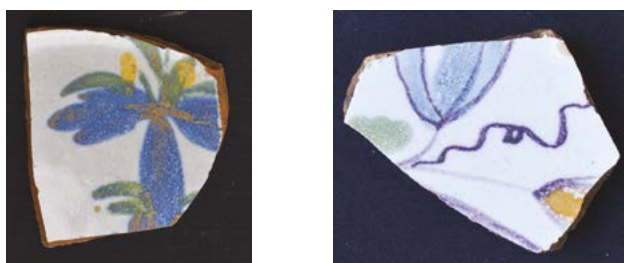
La plupart des décors découverts confirment les attributions qui sont décrites dans le catalogue de l'exposition de Belleperche, mais quelques uns sont nouveaux, comme celui de cette prise de couvercle de soupière et ce bord d'aile d'assiette ci-dessous :



De même ce bord de plat dit «cul noir» avec une frise en camaïeu bleu inconnue :



Ce décor de fleur bleue est fréquent sur les assiettes d'Auvillar en association avec les roses orangées (à gauche), mais aussi d'autres décors centraux plus sophistiqués (à droite) :



De nombreux morceaux de gazettes accompagnés de leurs pernettes ont été trouvés. Les plus intéressants sont les tessons de bords d'assiettes, comme celui en haut à gauche ci-dessous qui nous donne une nouvelle forme d'assiette à attribuer à Auvillar.



Pour terminer, cinq morceaux de deux bénitiers de chevet différents ont été découverts. Ils mesurent environ 21 cm de haut. Ce sont des biscuits en terre cuite, donc tout juste sortis d'un four, et cela signifie que leur origine est auvillaraise. C'est la première fois que des bénitiers auvillaraïses sont identifiés, à part ceux de la fabrique Ducros, qui sont beaucoup plus grands. Les photos de ces bénitiers ne seront diffusées que lorsque nous aurons réussi à trouver les originaux intacts et émaillés ou vernissés, chez un brocanteur ou lors d'un vide-grenier.

Francis Sohier

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le 21 février 2016, le Club de l'Âge d'or a organisé son grand loto annuel. Nous notons une baisse de la participation due en partie au beau temps de ce jour.

Le 20 mars 2016 a eu lieu le repas anniversaire du Club en la présence de Monsieur le Maire et de son épouse. Soixante-deux convives ont pu savourer l'excellent repas servi par Jean AMIAUD, le traiteur habituel.

Le Club sera présent au vide-grenier le 1^{er} Mai 2016. Les articles mis en vente sont des dons des adhérents et les bénéfices reviennent à notre association.

Le Club est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Venez nombreux nous rejoindre tous les jeudis de septembre à juillet de 14 heures à 17 heures 30, au premier étage de la Salle des Fêtes. Un mini loto suivi d'un goûter pour fêter les anniversaires du mois est organisé tous les premiers jeudis.

Les autres jeudis sont consacrés à divers jeux (cartes, scrabble...) et goûters.

Les Associations

Les vacances scolaires ont permis aux enfants et à nos aînés de se retrouver au cours d'un après-midi "jeux" à la Salle des Fêtes. Lors de cette journée, nous avons également eu le plaisir de fêter l'anniversaire de Mme Benech qui a eu les souhaits d'anniversaire chantés par les enfants.

Aux dires de tous, ce fut un très beau moment d'échanges et de partage.



LA HALLE AUX GRAINS

La Halle aux grains se porte bien et fête ses 20 ans allègrement. Elle compte : 16 commerçants, 15 artisans et PME, 14 fidèles exposants sur le marché, 5 producteurs, 5 artistes.

Elle a été créée en avril 1996. Guy Lamer – président fondateur – entouré d'une équipe passionnée, a posé les premières pierres avec le marché dominical, les deux vide-greniers et les trois repas gourmands. Ces pierres sont toujours debout ce qui prouve qu'elles ont été bâties par un pro.

Avec le recul, nous pouvons féliciter ces hommes et femmes qui

ont fait preuve de courage, d'audace et de motivation pour animer la place de la Halle chaque dimanche et la cité le reste de l'année. C'est plus tard en 2013, que la fête de la musique a été mise en place avec les restaurateurs.

La vocation de l'association est d'animer, fédérer et promouvoir. Notre premier principe est d'acheter sur place chaque fois que le produit ou le service existe. En 2015, plus de 60% de nos achats ont été faits à Auvillar soit 5372€. Pour encourager à consommer localement, la mise en place d'une monnaie locale serait la solution. Parmi les nombreuses expériences en France, Villeneuve-sur-Lot l'a fait en 2010 avec la mise en place de « l'abeille ».

Les dernières nouveautés dans le paysage commercial d'Auvillar : Le bar restaurant «ALTA VILLA» a été repris par Abdel HOCINE et son équipe composée de Virginie et Laura, le 26 mars dernier. Bonne réussite !

Un brise-vent est installé autour de la Halle pour le confort des exposants, des clients et des visiteurs. Les Ets Algayres à Castel nous ont fourni cet équipement qui donne satisfaction à tous les occupants de la Halle quand la météo est frisquette. A l'abri des courants d'air, les courants de pensées peuvent s'exprimer dans ce lieu de vie dominical. Cet équipement est disponible à la location.

Le premier concours de soupe a eu lieu le 28 février avec 4 équipes d'Auvillar. Claude CARMIE nous a préparé une crème de girolles et châtaignes au jambon ; Abdel HOCINE, une chorba ; Francis COMTE, un velouté de poivron rouge et gingembre et enfin Mike UNDERWOOD, la Cantale. Les recettes sont disponibles sur demande. Nous envisageons de reconduire cette expérience peu commune qui fut très sympathique et appréciée par les gourmets.



La 4^{ème} édition de la fête de la musique va avoir lieu non pas le 21 juin qui tombe en semaine mais le vendredi 17 juin. Le

Les Associations

groupe Royal Bedoune Blouz Band composé de 9 artistes dont une chanteuse et qui nous vient de St Cirq à côté de Caussade va animer la soirée. La restauration sera assurée par L'Horloge, le Petit Palais, Al Dente, Alta Villa et la boulangerie pâtisserie. Venez nombreux profiter de ce spectacle qu'ils vous offrent (avec la participation de la Halle aux grains).

La branche «foodevin» de l'ASCEAU va continuer, comme en 2015, à venir faire déguster sur le marché ses petites préparations. En janvier, nous avons eu les huîtres et le vin blanc. Futures dégustations : le 29 mai pour la fête des mères, le 31 juillet sur la Place du Château à l'occasion des métiers d'art et enfin le 13 novembre.

L'ASCEAU

- 29 mai, 31 juillet et 13 novembre : Animation/Dégustation sur le marché avec la Halle aux Grains
- 16 juillet à 19h30, place du Château : Les Tontons de l'Asceau vous proposent un apéro/concert avec CINEMIX suivi de la projection du film COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS (en VF sous-titré Anglais).



Cinémix : c'est un duo de musiciens qui, avec un dispositif machines-instruments acoustiques (contrebasse, clarinette, basse, sax ténor, ...) interprète et revisite des grands standards de bandes originales de films.



Comment voler un million de dollars : c'est un film de William Wyler avec Audrey Hepburn, une classe folle mêlée à un charme espiègle, et Peter O'Toole, gentleman cambrioleur à la fois charmant et amusant.

Entre humour et enquête policière, le film qui fête ses 50 ans cette année, est un divertissement agréable devant lequel on ne s'ennuie jamais.

Et comme d'habitude, une buvette et une restauration seront proposées sur place.

LA SAINT NOÉ

21 ET 22 MAI

En raison des travaux boulevard Papayette et Pintois, les par-

cours des défilés des samedi et dimanche vont être modifiés. Si le départ du défilé du samedi se fait comme à l'accoutumée à la Bascule, la plantation du Mai aura lieu Promenade des Moines. C'est donc de cet endroit que nous partirons le dimanche. Pas d'inquiétude ! Les vigneronnes et vigneronnes retrouveront le dénivelé faisant tant apprécier la pause "Porte de Lecture" avant d'entamer la descente de la rue de la Sauvetat. De plus, nos deux bals se dérouleront à la Place du Château, ainsi que le repas du dimanche soir.



Cette année l'association a donné rendez-vous à tous les Bacchus (tous ceux qui ont pu être recensés) le samedi 21 à 17 h pour une grande et belle photographie. Nous espérons qu'ils seront nombreux à répondre à cette invitation. Les clichés pourront être visibles sur le site d'Auvillar une fois les festivités terminées.

Une vente de vêtements se fera, comme d'habitude, sur le marché dominical. Vous pouvez donc dès à présent faire l'inventaire de vos accessoires afin de pouvoir revêtir une tenue complète pour le jour J.

Nous tenons à remercier l'ensemble des Auvillalais pour l'accueil qu'ils réservent aux enfants le dimanche matin lorsque ces derniers passent vendre leurs fleurs et tous les commerçants qui participent à la mise en valeur du village par la décoration de leur vitrine ou commerce sur le thème de la vigne et de la Saint Noé.

Vive le Bacchus ! Vive la saint Noé !

SFA

ET LA S.F.A. POURSUIT SES ACTIVITÉS !

En 2015, la 20^{ème} Semaine Musicale fut aussi brillante et chaleureuse que les précédentes, avec un concert dans l'abbatiale de Moissac, qui fut très apprécié. «Mais plus réussi fut celui exécuté à Auvillar, où acoustique et public ont donné des ailes aux artistes » selon l'avis de Hans Walter Maier.

Un grand merci à tous les acteurs de la Mairie. La bannière est toujours un élément qui rayonne la sympathie, le mot d'accueil de la réception fut fait en allemand par un(e) membre du conseil municipal. La Salle des Fêtes est toujours aussi pratique et très appréciée par nos invités. Et il faut vraiment avoir vu un premier adjoint remettant à Hans Walter et à la S.F.A, au nom de la Mairie, un magnum d'armagnac personnalisé !

Les Associations



C'est donc sur la base d'une amicale collaboration que se dessine une année 2016 aussi fournie que les précédentes. Le programme dans son ensemble sera bientôt disponible dans les commerces.

La saison va s'ouvrir, le vendredi 20 mai, avec le concert vocal du chœur Ernst Bloch. Cet ensemble était déjà parmi nous en 2011, et ses membres se réjouissent de revenir à Auvillar.



La saison se poursuivra avec un récital le dimanche 17 juillet : «Les Fleurs en musique», qui nous seront offertes par la soprano Paola Kling, que certains se souviennent d'avoir applaudi

lors de concerts à Moissac, Saint Nicolas et Auvillar en 2014.



Enfin et surtout, la 21^{ème} Semaine Musicale s'ouvrira le lundi 1^{er} août. Hans Walter Maier, son orchestre et son chœur sont déjà fin-prêts !!

Mais les activités ne s'arrêtent pas là, et nous aurons l'occasion de reparler du 5^{ème} Festival Piano-Duo : «À quatre mains sur Deux Rives» (2-4 septembre) et de la tournée du violoniste Jochen Bruschi avec son ami guitariste danois. L'année se terminera par un événement très spécial: l'interprétation théâtrale de «Cendrillon», par Janne Wagler, notre «Camille Claudel» de l'année dernière.

Tous ces spectacles continueront à être offerts en libre participa-

tion des spectateurs, que nous espérons très nombreux !



CITÉ EN SCÈNES

Un banquet Renaissance pour la nouvelle association !

Dès le début de soirée, le thème était donné aux participants du repas organisé par la nouvelle association auvillaraise «Cité en Scènes» !

Un apéritif à base de vin miellé, breuvage fort apprécié à la Renaissance, fut servi tandis qu'un bouillon et un médaillon façon «poule farcie» mijotaient en cuisine.

Un menu qui aurait mis notre bon roi Henri IV en appétit !

La nouvelle formule du «théâtre en balade» a été dévoilée à cette occasion : spectacle concentré sur trois soirs, les 22, 23 et 24 juillet 2016. Un focus historique : le jeudi 9 juillet, en 1579, Henri de Navarre, escorté de 44 cavaliers et accompagné de la Reine Margot, sa femme, et d'une suite de belles dames et de gentilshommes font halte à Auvillar. La noble compagnie déguste dans notre belle cité un succulent festin dont nous dévoilerons le menu impressionnant lors du spectacle de cet été.

Un spectacle retraçant l'histoire de la cité, ses us et coutumes ainsi que les grands événements et le contexte historique de la fin du XVI^{ème} siècle est né autour de cet événement.

Un travail méticuleux de recherches historiques, la créativité et l'imagination des membres de «Cité en Scènes», un brin d'humour, de beaux costumes et le spectacle est lancé !

En exclusivité en fin de repas, trois nouvelles scènes ont été interprétées par les futurs acteurs ! Un avant spectacle plein d'humour, de surprises et sur fond d'histoire bien sûr.

A la suite de cette soirée conviviale, les activités de l'association continuent de plus belle : écriture du spectacle, confection des costumes...

Il n'est pas trop tard pour rejoindre l'aventure ! Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour que ce nouveau voyage dans le temps soit un réel succès ! **Renseignements : Martine Pottier : 06 43 13 09 40**

Durant cette soirée, nos pensées sont allées à notre ami Jean Paul BUFFA. Nous nous souviendrons toujours de son engagement au sein de l'Office de Tourisme d'Auvillar, de sa bonne humeur et de son oeil malicieux.

Les Associations

LES AMIS DU MUSÉE

Pour son assemblée générale du 7 février 2016, l'association des amis du vieil Auvillar a innové. Il fallait fêter dignement quatre-vingt-cinq ans (1930-2015) d'ouverture du musée avec un bureau très actif et des bénévoles motivés. Et on a mis les petits plats dans les grands. Un repas mitonné par Jean et son équipe a régalé quatre-vingt convives. Tandis que «C'est Nabum», un conteur Ligérien à l'accent pointu, nous livrait ses histoires plus vraies que nature ; des fables mises en musique par son pianiste Casimir, acolyte à la voix chaleureuse et au look de barde gaulois (photo).



C'est à 15h30 que Jo Lécrivain-Comte nous a résumé le livre d'or du musée, inauguré en 1937, veille de la saint Noé, par Georges Malick, Préfet du Tarn-et-Garonne. Tout le monde peut demander à consulter ce document historique qui recense sur plusieurs décennies les bonheurs et les peurs exprimés par nos visiteurs. Parmi eux des personnalités prestigieuses : Mary Churchill (fille de Winston Churchill), l'actrice Magali Noël, le poète Jean-Roger Caussimon...

Puis les comptes ont été rendus sur le fonctionnement de l'association durant l'année écoulée, et le nouveau bureau a été élu, par la centaine d'adhérents présents.

La programmation des visites commentées du village et des musées est au beau fixe. Pour les personnes intéressées, s'adresser au musée ou à Gisèle CHAMBARON.

Toujours convaincus de l'utilité de continuer à œuvrer pour faire un accueil de qualité à la hauteur de la richesse de notre beau patrimoine, les bénévoles ont repris du service au musée depuis le 15 avril 2016, tous les après-midi, de 14h30 à 18h30, sauf le mardi.

LA GAULE AUVILLARAISE

LA GAULE AUVILLARAISE SE DOTE D'UN PLAN DE GESTION PISCICOLE

Pourquoi un PGP ?

La loi «Loi Pêche» du 29 juin 1984 a introduit la notion de gestion des ressources piscicoles redimensionnant le monde de la pêche d'un simple usage du milieu à celui d'une gestion intégrée. Désormais les détenteurs du droit de pêche – propriétaires riverains ou AAPPMA – doivent assurer des missions de protec-

tion et de mise en valeur du patrimoine piscicole (art. L. 432-1 du Code de l'Environnement).

L'application de l'article L 433-3 du Code de l'Environnement instaure une obligation de gestion en contrepartie de l'exercice du droit de pêche :

«L'exercice d'un droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. Celle-ci comporte l'établissement d'un plan de gestion. En cas de non respect de cette obligation, les mesures nécessaires peuvent être prises d'office par l'Administration aux frais de la personne physique ou morale qui exerce le droit de pêche.»

L'association détient une grande partie des droits de pêche sur la partie aval Camuzon, ainsi que sur le lac de Mique dont le bail a été reconduit avec le propriétaire le 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 5 ans.

A ce titre, notre association a décidé de s'inscrire dans la démarche PGP en lien étroit avec la Fédération Départementale de Pêche de Tarn et Garonne.

Avec ses 105 détenteurs de cartes de pêche en 2015, notre AAPPMA est une des nombreuses associations dynamiques du village.

Les possibilités de pratique de la pêche sur notre territoire sont nombreuses et variées. Entre Garonne, Camuzon et lac de Mique, tous les pêcheurs trouvent largement de quoi satisfaire leur passion. Pour rappel, la détention d'une carte de pêche est obligatoire pour la pratique de la pêche. Un garde de l'AAPPMA peut à tout moment contrôler tout pêcheur ! L'achat de la carte se fait soit par Internet sur le site www.cartedepeche.fr ou à l'office de tourisme intercommunal d'Auvillar.



A noter que le 5 juin, La Gaule auvillaraise organise son traditionnel repas champêtre sous chapiteau au lac de Mique ouvert à tous.

AUVILLAR EN FÊTE

Les beaux jours pointent leur nez, le village se colore et vous invite à la fête.

A ne pas manquer

La fête de la Saint Jean - Samedi 25 juin 2016 : Concours de pé-

tanque, Paëlla à 20 h suivi du traditionnel feu à 22 h et du bal animé par DJ ANIMATION.

Fête du 15 Août au port : Concours de pêche, messe en plein air à 11 h, apéritif à 12 h, concours de pétanque à 15 h, repas gourmand suivi du somptueux feu d'artifice, moment très attendu par les petits et les grands et le bal animé par DJ ANIMATION.

Cette année toutes ces manifestations auront un petit goût particulier. Nos pensées iront bien sûr vers Pierre ESCUDIER, pour toutes ces années où il a œuvré au sein de l'association. Sa bonne humeur, son entrain, son sens du contact, sa convivialité et ses coups de gueule vont nous manquer. Le bureau

LA SOCIÉTÉ CANINE

HOMMAGE A JEAN-PAUL BUFFA

La canine Auvillaraise vient de perdre son fondateur, un enfant d'AUVILLAR.

Un départ brutal qui a provoqué la stupeur, le désarroi et une infinie tristesse pour tous ceux qui le connaissaient.

En 1977, Jean-Paul BUFFA lance au maire de la cité, René DAUTY, en guise de boutade «et si on organisait une foire concours de chiens à Auvillar !»

Son unique but : créer une nouvelle manifestation publique dans son village qu'il aimait tant.

Aussitôt dit, aussitôt fait, les statuts sont déposés en novembre de la même année.

C'est ainsi que naquit la canine Auvillaraise, une des plus vieilles associations du village qui fêtera cette année sa 39^{ème} édition, le deuxième dimanche d'août.

Entouré d'amis, il en fut le 1^{er} président avant de passer le relais à Gilles SOUCARET, Vincent MADAULE puis à Jacques TOURNÉ en janvier 2012.

Si Jean-Paul avait quitté la présidence, il s'était réservé la place de trésorier afin d'avoir toujours un œil sur «sa canine».

Et les années passèrent, 39 ans déjà !

Jean-Paul aimait blaguer, c'était un amateur de boutades hors pair.

Il ne manquait jamais d'assister au repas de quartier et aimait fêter son anniversaire en septembre au milieu de parents, d'amis sans jamais oublier ses voisins.

Nous ne verrons plus sa silhouette sur le plateau où il aimait tant marcher.

Le plus bel hommage qu'AUVILLAR puisse lui offrir aujourd'hui, est de pérenniser son action.

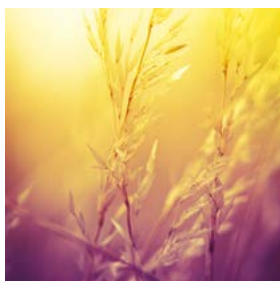
Rendez-vous est pris pour le dimanche 14 août 2016.

C'est la vie !



NAISSANCES :

- CARPUAT Noélie : 26 février 2016 à AGEN
- MOROZOV Yanko : 29 mars 2016 à MONTAUBAN
- SEDGE PINOT Diego : 7 avril 2016 à MONTAUBAN
- DESBOURDIEUX CUNY Noélie : 24 avril 2016 à AGEN



DÉCÈS :

- SUDRE Annie le 2 novembre 2015 à TOULOUSE
- GARDEIL Maurice le 24 novembre 2015 à SAINT JEAN DE VERGES
- BODOIRA Yvette, Camille le 23 décembre 2015 à AUVILLAR
- ESCUDIER Pierre le 31 janvier 2016 à ESPALAIS
- MARTI Henri le 21 janvier 2016 à VALENCE D'AGEN
- BUFFA Jean-Paul le 25 mars 2016 à AUVILLAR
- LUCCHINI Raymonde le 11 avril 2016 à AGEN
- LABAU Hélène le 12 avril 2016 à VALENCE D'AGEN



MARIAGE

- GREVESSE Philippe et DESJARDINS Corinne le 8 août 2015
- BERNARD Jean-Paul et GEFFROY Marie-Josée le 24 octobre 2015
- SARRAT Hervé et OLIVIERI Pascale le 12 décembre 2015

Comprimés d'iode

DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE : RAPPEL

La campagne 2016 de distribution des comprimés d'iode (à prendre exclusivement sur ordre de la préfecture) en cas d'accident nucléaire à la centrale de Golfech a débuté en février dernier.

Nous demandons à toutes les personnes et établissements recevant du public (hébergements, entreprises, etc) qui n'auraient pas encore retiré leurs boîtes de comprimés, de le faire au plus tôt.

Si toutefois, vous n'avez pas reçu de bon officiel pour les retirer, rendez-vous à la pharmacie la plus proche qui vous remettra la quantité de comprimés correspondant à vos besoins.

Il est rappelé l'importance de posséder ces comprimés pour lutter contre les effets néfastes de la contamination par l'iode radioactif en cas de la survenue très peu probable, mais possible d'un accident nucléaire.

Il est rappelé également que si une alerte d'accident nucléaire est diffusée, le premier réflexe est de se mettre à l'abri dans un bâtiment fermé, de ne pas aller chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge par le corps enseignant.

Pour tout renseignement, ou difficulté pour retirer les boîtes de comprimés, se rendre à la mairie.

Chaque Auvergnais est invité à s'inscrire en mairie sur le registre d'appel de l'automate d'alerte permettant de prévenir les habitants de tout événement pouvant avoir des conséquences sur leur sécurité.

**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

**Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone**

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1**
Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2**
Je me tiens informé(e)
- 3**
Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4**
Je limite mes communications téléphoniques
- 5**
Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6**
Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

Journée Diabète

Auvillar : parking salle des Fêtes le 1^{er} Juin 2016 de 8h30 à 17h30



Vous êtes diabétique ?

DIABSAT vous permet de bénéficier
au plus près de chez vous
d'un dépistage des complications du diabète



Evaluation de l'état de
vos **yeux**, vos **reins** et vos **pieds**

- Rapide et indolore,
- Avec ou sans rendez-vous (reportez-vous au calendrier du dépistage)
- Gratuit.

**Parlez-en à votre
médecin traitant !**



